

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



PROVISOIRE

E/CN.14/P/SR.10(V)
16 février 1963

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Cinquième session
Léopoldville, février-mars 1963

COMITE DU PROGRAMME DE TRAVAIL
ET DES PRIORITES

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA DIXIEME SEANCE
tenue au Palais de la Nation, à Léopoldville,
le samedi 16 février 1963, à 16 h.10

Président : M. Doukkali (Maroc)
Secrétaire : M. CHIDZERO

SOMMAIRE : Rapport du Comité du programme de travail et des
priorités à la Commission économique pour l'Afrique.

Les représentants qui désirent apporter des rectifications au
présent compte rendu sont priés de transcrire ces rectifications sur
un exemplaire du compte rendu qu'ils devront faire parvenir le plus
tôt possible à la Section de traduction, Bureau No 20, Palais de la
Nation.

RAPPORT DU COMITE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DES PRIORITES A LA
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (E/CN.14/L.134)

Le PRESIDENT propose d'examiner le rapport paragraphe par paragraphe et de laisser au secrétariat le soin d'apporter les modifications rédactionnelles qui pourraient être nécessaires.

Il en est ainsi décidé

M. YAKER (Algérie) demande une suspension de séance afin de permettre aux représentants d'examiner le rapport d'une façon plus approfondie.

M. EWING (Secrétariat) dit que le secrétariat s'excuse de n'avoir pu faire distribuer le rapport aux membres du Comité suffisamment à l'avance. Le secrétariat se charge bien entendu de corriger les erreurs de forme qui ont pu se glisser dans les textes anglais et français du rapport.

La séance est suspendue à 16 h.20 : elle est reprise à 16 h.50

Paragraphe 1 à 11

Adoptés sans discussion

Paragraphe 12

M. RUGARABAMU (Tanganyika) propose de remplacer la dernière phrase de ce paragraphe par la suivante : "Dans son pays, par exemple, on s'est surtout occupé dans le passé des zones urbaines, mais aujourd'hui on s'intéresse davantage aux zones rurales où l'on s'attend à ce que de plus amples richesses soient créées."

M. SHUMBUSHO (Rwanda) appuie la proposition du représentant du Tanganyika.

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 12 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 13 et 14

Adoptés sans discussion

Paragraphe 15

Paragraphe 15

M. CARNEY (Sierra Leone) propose d'ajouter à la fin de la deuxième phrase les mots " et autres instituts existants en Afrique".

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 15 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 16

Adopté sans discussion

Paragraphe 17

M. BAKRI (Soudan) propose d'insérer, après "projet 11-10", les mots "(Etude sur la situation économique en Afrique)" et d'ajouter à la fin du paragraphe la phrase suivante: "On a estimé que cette étude devrait tenir compte de l'orientation du développement futur".

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 17 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 18 à 20

Adoptés sans discussion

Paragraphe 21

Après une longue discussion à laquelle prennent part M. YAKER (Algérie), M. FAHMY (République Arabe Unie), M. PARKER (Libéria), M. ADPIAH (Ghana) et M. AFLOGAN (Dahomey), M. EWING (Secrétariat) propose le texte suivant : "Il a été suggéré que le projet 13-13 (Conférence d'hommes d'affaires africains) soit supprimé du programme de travail. Au cours du débat, plusieurs représentants ont déclaré que, malgré l'enseignement qu'on pourrait tirer d'une conférence de cette sorte, il conviendrait de ne lui attribuer qu'un rang de priorité peu élevé puisque les sujets qu'elle examinerait sont maintenant traités par d'autres moyens. Il est entendu néanmoins que le secrétariat pourrait être prié de prêter son concours si le besoin d'une conférence de ce genre se faisait sentir à l'avenir."

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 21 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 22 à 24

Adoptés sans discussion

Paragraphe 25

M. YAKER (Algérie) propose d'ajouter à la fin du paragraphe les mots "ou exploitables dans un proche avenir".

M. EWING (Algérie) propose, afin de ne pas trop alourdir le titre du projet 21-01, d'ajouter ces mots dans le texte décrivant les activités relatives à ce projet.

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 25 est adopté

Paragraphe 26 et 27

Adoptés sans discussion

Paragraphe 28

Après un échange de vues entre M. OMEISH (Libye), M. YAKER (Algérie) et M. FALL (Sénégal), M. EWING (Secrétariat) propose de rédiger la dernière phrase du paragraphe comme suit : "Il a été recommandé de déployer des activités analogues en Afrique du nord."

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 28 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 29 à 32

Adoptés sans discussion

Paragraphe 33

M. YAKER (Algérie) propose d'insérer, après la première phrase, les mots suivants : "Une délégation directement intéressée a promis l'appui complet de son gouvernement, étant donné l'intérêt que celui-ci porte à ce problème."

Après un échange de vues entre M. PARKER (Libéria), M. YAKER (Algérie) et M. APPIAH (Ghana), le Président propose d'accepter la proposition du représentant de l'Algérie.

Cette proposition est adoptée

Paragraphe 34 à 40

Adoptés sans discussion

Paragraphe 41

M. ASOCK (Secrétariat) s'excuse auprès du représentant de l'Algérie de n'avoir pu le consulter, avant la publication du projet de rapport du Comité, sur le libellé du titre du point 31-10 f). Il propose de remplacer le titre indiqué au paragraphe 41 par le suivant: "31-10 f) Etudes relatives à la mise en oeuvre de la réforme agraire en Afrique, qui seront menées en collaboration avec la FAO et le Siège de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies".

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 41 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 42 et 43

Adoptés sans discussion

Paragraphe 44

M. CARNEY (Sierra Leone) propose de modifier le texte de ce paragraphe comme suit: "Dans d'autres additions au texte, on a mis l'accent en ce qui concerne les activités de protection sociale qui sont visées dans le projet 31-02, sur l'application à l'agriculture des techniques de développement communautaire."

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 44 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 45

M. RUGARABAMU (Tanganyika) propose de modifier le texte de ce paragraphe comme suit: à la fin de la première phrase ajouter les mots suivants " et particulièrement de la relation qui existe entre les prix des produits agricoles et les prix des produits industriels fabriqués dans les pays industrialisés".

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 45 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 46 à 54

Adoptés sans discussion

Paragraphe 55

M. CARNEY (Sierra Leone) propose d'insérer après la première phrase le passage suivant : "Une délégation a souligné que divers types de structures politiques et administratives étaient particulièrement adaptés au rythme et à la progression du développement économique et social."

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 55 ainsi modifié est adopté

Paragraphe 56

Adopté sans discussion

Paragraphe 57

Adopté sans discussion

Paragraphes 58 à 60

M. FAHMI (République Arabe Unie) demande que le secrétariat ajoute par exemple à la fin du paragraphe 58, une référence à une résolution de l'Assemblée générale sur la formation professionnelle dans les pays en voie de développement. (Assentiment).

Les paragraphes 58 à 60 sont adoptés

Paragraphe 61

M. YAKHER (Algérie) propose que, dans le texte français, les mots "planification centrale" soient remplacés par les mots : "planification intégrale".

Cette proposition est adoptée

Le paragraphe 61 ainsi modifié est adopté

Paragraphes 62 à 64 : Adoptés sans discussion

Le PRÉSIDENT demande qu'on insère avant le paragraphe 65 un paragraphe disant qu'au cours des discussions des questions importantes ont été soulevées et que le Président a demandé qu'elles soient discutées par la Commission en séance plénière.

Il en est ainsi décidé

Paragraphe 65

Adopté sans discussion

M. YAKER (Algérie) tient à remercier le secrétariat et à le féliciter de la rapidité avec laquelle il a préparé le projet de rapport.

M. PARKER (Libéria) se joint à M. YAKER pour remercier le secrétariat. Toutefois, il tient à attirer l'attention du Comité sur le fait que de nombreux paragraphes mentionnent les suggestions et opinions d'une seule délégation, ce qui ne semble pas être le but du Comité dont les décisions doivent être celles de la vaste majorité. Dans le rapport du Comité à la Commission, on ne devrait jamais mentionner une délégation en particulier; tout ce qui s'est dit pendant les séances est indiqué dans les comptes rendus.

L'ensemble du rapport du Comité du programme de travail et des priorités est adopté

Le PRÉSIDENT remercie le Secrétaire exécutif ainsi que tous les membres du secrétariat de leur précieuse contribution et de l'esprit de collaboration dont ils ont fait preuve. Il se félicite de l'atmosphère dans laquelle se sont déroulés les travaux du Comité, car elle permet d'envisager l'avenir avec confiance, l'avenir qui verra une Afrique unie et indivisible.

La séance est levée à 19 h.30